

■ **Coiffure PRALINE SARL**, à Genève, CH-660-0581005-3, exploitation d'une entreprise, etc. (FOSC du 21.03.2005, p. 6/2756712). Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Communication aux associés: par lettre recommandée. Le capital de CHF 20'000 est maintenant entièrement libéré. Branca Véronica n'est plus associée; sa part de CHF 1'000 a été cédée à Branca Sandro, dont la part est ainsi portée de CHF 19'000 à CHF 20'000. Division de la part de CHF 20'000 en 200 parts sociales de CHF 100, toutes détenues par l'associé-gérant Branca Sandro, de sorte que le capital de CHF 20'000 est maintenant divisé en 200 parts de CHF 100. Selon déclaration du gérant du 16.07.2008, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Nouveaux statuts du 16.07.2008.

Registre journalier no 9588 du 21.07.2008  
(04590534 / CH-660.0.581.005-3)